

COVID 19 – Informations
Prise en charge des victimes de violences conjugales

Pour signaler des violences

Recours aux Forces de l'ordre : **composer le 17**

Signalement par SMS : **adresser le texto au 114**

Signalement par internet : **www.arrêtonslesviolences.fr** rubrique « signaler une violence »

Signalement auprès des structures associatives du département

Réseau d'entraide	07 85 38 05 07	reseau-entraide-violences@orange.fr
Maison des femmes	05 53 40 03 62	maison.femmes@laposte.net
Chrysalides 47	06 48 05 31 96	chrysalides47@gmail.com
Planning familial	05 53 66 27 04	planningfamilial47@orange.fr
France victimes 47	05 53 66 23 03	francevictimes47@sauve-garde.fr

Les structures d'accueil, d'écoute et d'orientation et le référent du département prennent les appels téléphoniques, rappellent toute personne ayant laissé un message et répondent aux mails.

Signalement auprès de la **ligne d'écoute 3919**, structure nationale gratuite et anonyme.

Signalement auprès des pharmacies. Il est possible de signaler des violences auprès des pharmacies soit en leur expliquant la situation, soit en leur donnant le code « masque19 ».
Les officines feront le lien avec les forces de l'ordre.

Signalement pour enfants en danger : **composer le 119**

Pour être hébergée Téléphoner au **115**

ACTION DES TEMOINS = ACTION CITOYENNE = DONNER L'ALERTE

Des informations complémentaires sur la page web www.femmes-violences47.fr
Et sur le site internet de la préfecture de Lot-et-Garonne
(Onglet politiques publiques/Droits des femmes et égalité)